

En Europe, les femmes ont de meilleurs parcours scolaires que les hommes. Si l'on se réfère aux objectifs européens du domaine de l'éducation et de la formation professionnelle que sont la généralisation du second cycle de l'enseignement secondaire, la réduction des sorties précoces, le développement de la « formation » des adultes et l'amélioration des compétences de base en lecture, dans tous les pays de l'Union européenne, les femmes se positionnent mieux que les hommes. Mais, en Europe, les femmes sont minoritaires parmi les diplômés de mathématiques, sciences et technologie, dont l'augmentation est également une cible européenne. Cette situation s'est construite au cours du temps, à travers différentes générations, différemment selon les pays. Ainsi, en termes d'accès aux diplômes, ce sont ceux qui étaient le plus en retard – les pays du Sud – qui présentent désormais les écarts les plus élevés en faveur des femmes.

La réussite scolaire des femmes et des hommes en Europe

Les gouvernements européens se sont entendus au Sommet de Lisbonne de 2000, pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances.

Les questions prioritaires dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle font l'objet d'objectifs chiffrés, au nombre de cinq : généralisation du second cycle de l'enseignement secondaire, réduction des sorties précoces, développement de la « formation » des adultes, amélioration des compétences de base en lecture et augmentation des flux de diplômés de sciences et de technologie. En 2003, les objectifs à atteindre d'ici 2010 étaient les suivants :

- moins de 10 % de sortants précoces du système éducatif ;
- une baisse d'au moins 20 % du pourcentage d'élèves présentant des difficultés en lecture ;
- au moins 85 % de jeunes ayant au minimum un diplôme du second cycle du secondaire ;
- une hausse d'au moins 15 % du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur en mathématiques, sciences et technologie ;
- 12,5 % d'adultes en formation continue.

En plus de ces objectifs, le Conseil a demandé que l'accent soit mis sur l'égalité entre femmes et hommes.

Sur l'ensemble de ces indicateurs, quel que soit le pays de l'Union européenne, les

femmes se positionnent mieux que les hommes sauf pour les diplômés de l'enseignement supérieur en mathématiques, sciences et technologie où elles sont minoritaires.

Les femmes sortent moins souvent précocement du système éducatif

Les jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme du second cycle du secondaire connaîtront des difficultés sur le marché du travail dans le cadre d'une économie orientée vers le savoir. Leur développement social et personnel risque d'en pâtir, ils sont moins susceptibles de participer plus tard à des activités de formation continue. Enfin, un nombre élevé de sortants précoces du système éducatif est un obstacle à la cohésion sociale. Aussi l'Union européenne a pointé la baisse des sortants précoces du système éducatif comme une priorité, l'idée étant de leur faire acquérir un diplôme soit dans le cadre du système éducatif, soit dans des formations qualifiantes après leur sortie.

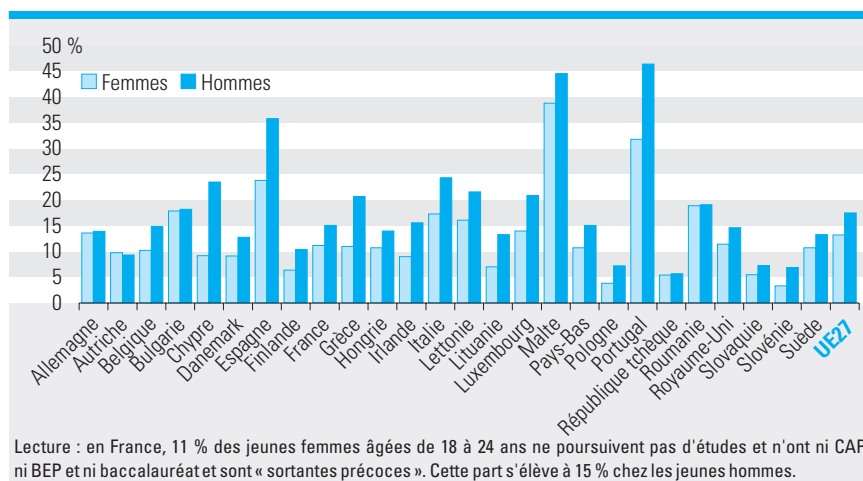
Par définition, les sortants précoces sont les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ont arrêté en premier cycle de l'enseignement secondaire ou, surtout, qui n'ont pas « réussi » le second cycle (soit parce qu'ils ont abandonné avant la dernière année, soit parce

qu'ils ont échoué au diplôme) et qui ne sont pas en formation. La source statistique utilisée en Europe est l'enquête communautaire sur les forces de travail. En France, ce concept recouvre donc les jeunes de 18 à 24 ans qui ne poursuivent pas d'études ni de formation, et n'ont ni CAP, ni BEP, ni baccalauréat, ni diplôme supérieur.

En 2006, 15 % des jeunes de l'Union européenne étaient des sortants précoces, soit un jeune sur six. L'objectif est que cette proportion passe sous le seuil de 10 % en 2010 sur l'ensemble de l'Union européenne. Des progrès ont eu lieu mais ils doivent s'accroître si l'on veut atteindre la cible pour 2010. C'est une opposition géographique entre les états du Nord et de l'Europe centrale, qui ont relativement peu de sortants précoces, et les états du Sud, moins bien positionnés, qui se dessine. Ainsi les états les plus performants, comme la République tchèque, l'Autriche, la Pologne, la Slovaquie, la Roumanie et la Finlande, qui ont déjà atteint la cible de moins de 10 %, s'opposent à Malte et au Portugal avec des taux respectifs de sortants précoces de 42 % et 39 %. La France, avec un taux de 13 %, comme au Royaume-Uni, est mieux positionnée que la moyenne de l'Union européenne mais n'a pas encore atteint la cible 2010.

Au niveau européen, seulement 13 % des jeunes femmes se trouvent dans cette situation contre 18 % des jeunes hommes (respectivement 11 % et 15 % en France) (graphique 1). Quel que soit le pays européen (sauf en Autriche où on observe un écart de un point en faveur des hommes), les femmes sont moins souvent des sortants précoces que les hommes. Ceci est particulièrement le cas dans les pays où les taux de sortants précoces sont élevés, pays du Sud, comme le Portugal, Chypre, l'Espagne et la Grèce, où le différentiel en faveur des femmes est de plus de 10 points puisqu'elles sont moins souvent sortantes précoces. En particulier, à Chypre et en Grèce, les femmes sont proches de l'objectif européen, alors que les hommes sont dans une situation préoccupante avec plus de 20 % de sortants précoces. Les deux nouveaux entrants, la Bulgarie et la Roumanie, font figure d'exception avec une proportion de sortants précoces élevée, respectivement

GRAPHIQUE 1 – La part de sortants précoces du système éducatif dans l'Union européenne



Lecture : en France, 11 % des jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans ne poursuivent pas d'études et n'ont ni CAP, ni BEP et ni baccalauréat et sont « sortants précoces ». Cette part s'élève à 15 % chez les jeunes hommes.

Source : Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail 2006

18 % et 19 %, mais où n'existe aucune différence entre les femmes et les hommes. En France, l'écart est plus faible que la moyenne, comparable à celui du Danemark et de la Finlande. Enfin, les pays les plus performants comme la République tchèque et l'Autriche ne présentent aucune différence entre les femmes et les hommes en termes de sortants précoces ou des écarts faibles comme en Pologne et Slovaquie. Au total, les femmes ont déjà atteint l'objectif européen dans onze pays, contre seulement six pour les hommes, et présentent une proportion inférieure à 11 % dans dix-sept pays contre six pour les hommes.

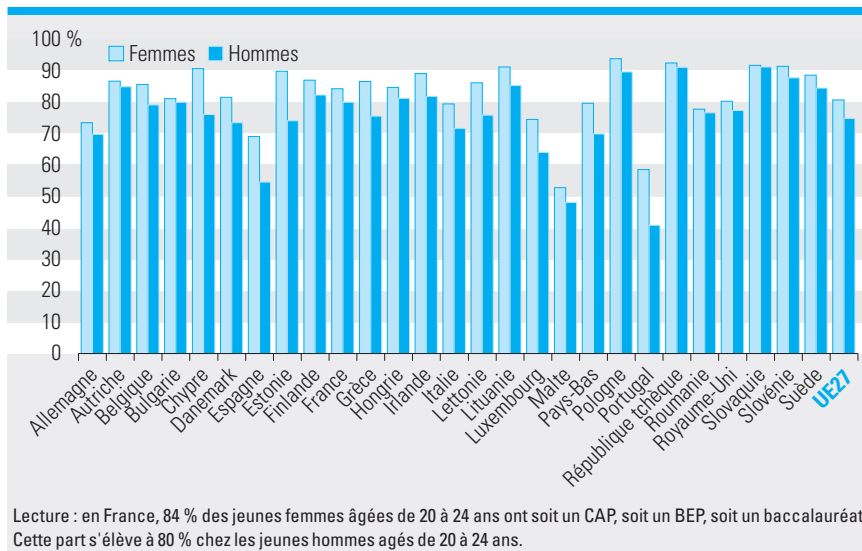
Des femmes plus souvent diplômées de l'enseignement secondaire...

Un objectif européen lié au précédent est d'augmenter la part de diplômés du second cycle du secondaire de façon à ce que tout Européen puisse participer pleinement à une Europe de la connaissance et du savoir. La généralisation de l'enseignement secondaire est évaluée par le pourcentage des jeunes âgés de 20 à 24 ans ayant terminé avec succès le second cycle de l'enseignement secondaire (poste 3 « non court » de la Classification internationale type de l'éducation). En France, c'est le pourcentage de jeunes de 20-24 ans diplômés au moins d'un CAP, BEP ou baccalauréat. La source statistique utilisée en Europe est l'enquête communautaire sur les forces de travail. La cible pour 2010 est d'atteindre 85 % de diplômés du second cycle du secondaire sur

l'ensemble de l'Union européenne, pour 78 % en 2006. La France, avec un taux de 82 %, se situe au-dessus de la moyenne. Seuls huit pays européens ont déjà dépassé la cible de 2010 : la République tchèque, la Pologne, la Slovaquie, l'Irlande, la Lituanie, l'Autriche, la Slovaquie et la Suède. À l'opposé, l'Espagne, Malte et le Portugal présentent les plus faibles taux d'accès à un diplôme du second cycle du secondaire, malgré des progrès conséquents ces dernières années pour les deux derniers pays.

En Europe, les femmes ont comblé le retard qu'elles avaient en termes de diplômes et sont désormais plus souvent diplômées que les hommes. Ainsi, en 2006, 81 % des jeunes femmes européennes âgées de 20 à 24 ans ont un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire contre 75 % des jeunes hommes du même âge, soit un écart moyen de 6 points (graphique 2). Les femmes ont atteint l'objectif européen dans quinze pays contre sept pour les hommes. L'écart entre les taux d'accès des femmes et des hommes est de plus de 10 points en faveur des femmes en Espagne, au Pays-Bas, au Luxembourg, au Portugal, en Estonie, Grèce, Chypre et Lettonie. Dans les quatre derniers pays, les femmes ont déjà atteint l'objectif européen et ce sont les hommes avec de faibles taux d'accès qui placent ces pays en dessous de la cible européenne. En France, les pourcentages respectifs sont 84 % et 80 %, soit un écart de 4 points, comme en Allemagne. L'équilibre femmes-hommes est à peu près atteint en Bulgarie, Roumanie, en République tchèque et en Slovaquie.

GRAPHIQUE 2 – Taux d'accès à un diplôme du second cycle du secondaire



Source : Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail 2006

Cette meilleure situation des femmes s'est construite progressivement. Ainsi, dans l'Union européenne, pour la génération actuellement âgée de 55 à 64 ans, la moyenne des taux d'accès des hommes à un diplôme du second cycle du secondaire est de 59 % contre 49 % pour les femmes. Cet écart de 10 points en faveur des hommes se réduit à 4 points pour la génération des 45-54 ans, s'annule pour la génération des 35-44 ans et s'inverse pour la suivante, celle des 25-34 ans avec un avantage de 4 points des femmes sur les hommes. Seuls la Suède, la Finlande, la Pologne, l'Estonie et l'Irlande ont des taux d'accès au second

cycle du secondaire plus élevés pour les femmes que pour les hommes dès la génération 55-64 ans, situation qui est encore plus marquée pour les générations plus jeunes, sauf en Suède.

Le rattrapage des femmes et leur nette prépondérance pour les jeunes générations ont été particulièrement forts dans les pays du Sud comme l'Italie, l'Espagne ou la Grèce où l'écart, dans le passé très en faveur des hommes, est désormais complètement inversé. Ces pays sont également ceux qui ont le plus augmenté les qualifications de leur population, en grande partie grâce à la forte hausse des taux d'accès des femmes

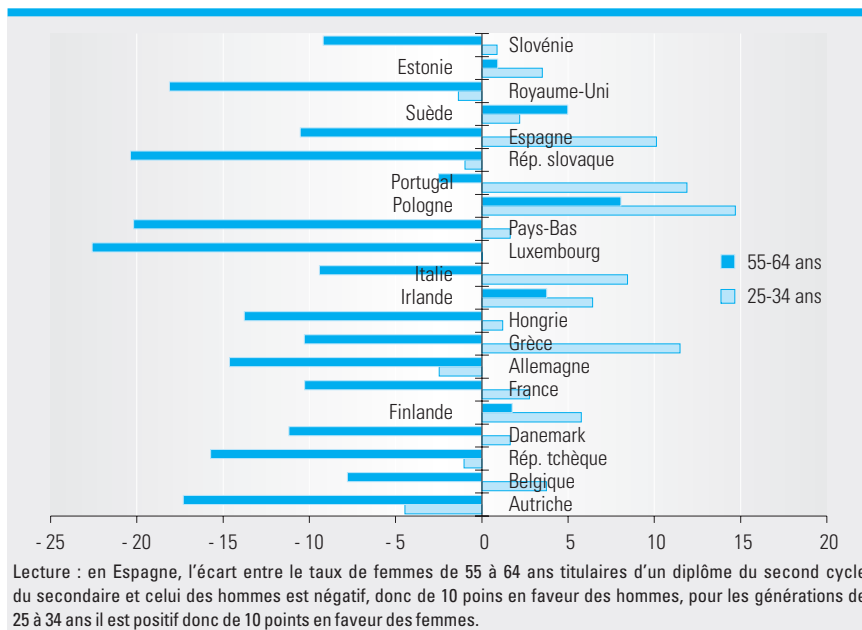
à des diplômes du second cycle du secondaire. Un autre groupe de pays, comme le Royaume-Uni, la République tchèque, la Slovaquie, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark et l'Autriche, présentent des taux d'accès au second cycle du secondaire plus élevés que la moyenne européenne dès la génération des 55-64 ans mais avec des écarts très élevés à ces âges-là en faveur des hommes, écarts qui diminuent pour les générations plus jeunes sans vraiment s'inverser fortement à la différence du groupe précédent (graphique 3). Dans ces pays, les femmes ont rattrapé leur retard en termes de taux d'accès et ont désormais des taux équivalents à ceux des hommes.

... et de l'enseignement supérieur

Dans l'Union européenne, les femmes sont majoritaires dans les formations supérieures, quel que soit le pays, mais pas à tous les niveaux. Ainsi, en ce qui concerne les études en vue de l'obtention d'un doctorat, la proportion moyenne de femmes n'est que de 45 %. Deux Europe s'opposent, une Europe du sud (Italie, Espagne, Portugal, Chypre) et d'une partie de l'Est (Bulgarie, Roumanie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Italie) où les femmes sont plus souvent docteurs que les hommes, et le reste de l'Europe où, malgré des progrès, elles restent minoritaires dans les doctorats. La France, avec un taux de 41 %, est dans la moyenne inférieure.

Ce qui est particulièrement frappant, comme pour les diplômes du secondaire, c'est la forte croissance du nombre de femmes diplômées de l'enseignement supérieur au cours des différentes générations, surtout dans les pays du Sud, ce qui a fortement contribué à élever le niveau d'éducation de ces pays. Si les hommes âgés de 55 à 64 ans sont plus souvent que les femmes du même âge diplômés de l'enseignement supérieur en Europe, c'est le contraire pour les générations âgées de 25 à 34 ans. On observe même sur l'ensemble de pays européens une forte hausse de l'écart (d'au moins 6 points) entre les taux d'accès des femmes et des hommes à un diplôme de l'enseignement supérieur entre les générations âgées de 55 à 64 ans et celles de 25 à 34 ans, sauf

GRAPHIQUE 3 – Évolution des écarts entre le taux de femmes titulaires d'un diplôme du second cycle du secondaire et celui des hommes



Source : OCDE-Regards sur l'éducation 2007

en Suède où l'écart était déjà pour les générations plus âgées de 6 points en faveur des femmes, seul pays européen dans ce cas. Ainsi, en Espagne, ce sont 10 % des femmes de 55 à 64 ans qui sont diplômées de l'enseignement supérieur contre 45 % pour les 25-34 ans. Les taux respectifs pour les hommes sont de 19 % et 35 %. L'Espagne est ainsi passée d'un écart de 9 points en faveur des hommes pour les générations les plus âgées à un écart du même ordre de grandeur, mais cette fois en faveur des femmes, pour les générations les plus jeunes.

Des femmes moins souvent diplômées en mathématiques, sciences et technologie

L'augmentation des diplômés de l'enseignement supérieur en mathématiques, sciences et technologie (MST), primordiale si l'Europe veut investir dans l'innovation, est un autre objectif européen évalué à partir du nombre de diplômés d'enseignement supérieur délivrés dans les disciplines correspondantes (les sciences de la vie, les sciences physiques, les mathématiques et statistiques, l'informatique, les sciences de l'ingénieur, l'architecture...). Les sources sont les statistiques scolaires que fournit chaque pays membre à Eurostat. En termes de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologie, l'objectif, qui était celui d'une augmentation de 15 % des flux de diplômés, a été atteint en 2003. L'Union européenne, avec 860 000 diplômés en mathématiques, science et technologie, fournit ainsi un sixième des diplômés mondiaux dans ces disciplines (voir le tableau). À titre de comparaison, les États-Unis en fournissent 430 000 et le Japon 230 000. En proportion de jeunes âgés de 20 à 29 ans, la moyenne européenne est de 13,1 diplômés de l'enseignement supérieur en mathématiques, sciences et technologie pour 1 000, contre 10,6 aux États-Unis et 13,7 au Japon. L'Irlande (24,5), la France (22,5), la Lituanie (18,9) sont les trois premiers pays, suivis par le Royaume-Uni (18,4) et la Finlande (17,7). Une autre cible était de réduire l'écart entre la proportion d'hommes et de femmes dans ces disciplines. En effet, si les femmes sont globalement majoritaires dans

Les diplômés en MST (mathématiques, sciences et technologie) en 2005

Pays	Nombre de diplômés (en milliers)	Nombre de diplômés pour 1 000 jeunes de 20-29 ans	Part des femmes dans les diplômés de MST
Allemagne	93,5	9,7	24,4
Autriche	10,1	9,8	23,3
Belgique	14,1	10,9	27,3
Bulgarie	9,7	8,6	41,1
Chypre	0,4	3,6	38,1
Danemark	9,4	14,7	33,9
Espagne	78,5	11,8	29,6
Estonie	2,4	12,1	43,5
Finlande	11,8	17,7	29,7
France	179,3	22,5	28,4
Grèce	16,3	10,1	40,9
Hongrie	7,9	5,1	30,0
Irlande	16,8	24,5	30,5
Italie	79,5	13,3	37,1
Lettonie	3,3	9,8	32,8
Lituanie	9	18,9	35,2
Malte	0,2	3,4	30,1
Pays-Bas	16,9	8,6	20,3
Pologne	70,8	11,1	36,6
Portugal	18,7	12,0	39,9
République tchèque	13,2	8,2	27,4
Roumanie	35,3	10,3	40,0
Royaume-Uni	139,8	18,4	30,8
Slovaquie	9,4	10,2	35,3
Slovénie	2,9	9,8	26,2
Suède	15,3	14,4	33,8
UE27	864,2	13,1	31,2

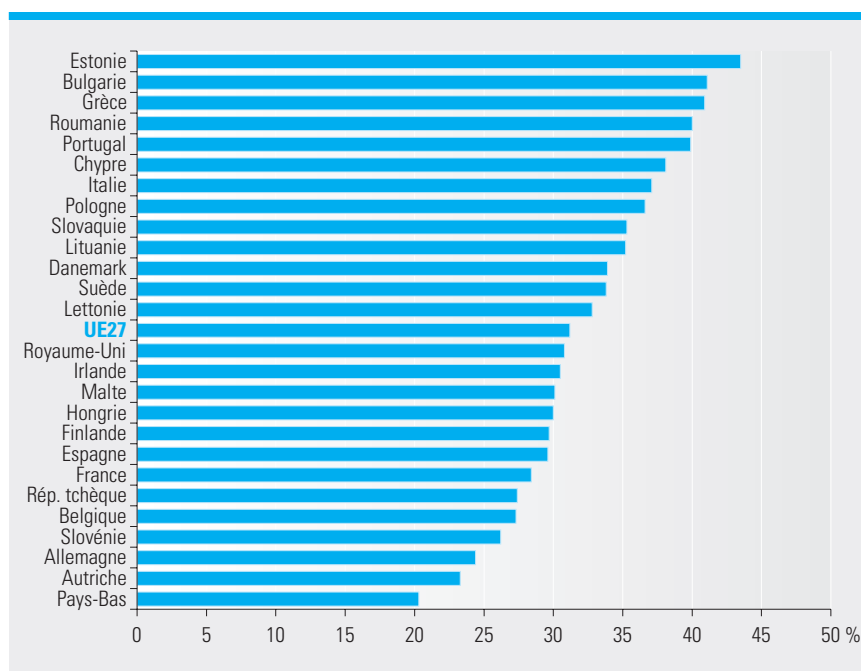
Lecture : en France, la proportion de femmes parmi les diplômés du supérieur de mathématiques, sciences et technologie est de 28,4 %.

Source : calculs Eurostat à partir des statistiques scolaires des pays

l'enseignement supérieur, elles sont surreprésentées dans les disciplines liées aux disciplines lettres-arts, éducation, santé alors que les hommes le sont dans les disciplines scientifiques et techniques. Ainsi, en 2005, seulement 31 % des diplômés de l'enseignement supérieur en mathématiques, science et technologie sont

des femmes et cette proportion n'évolue guère depuis 2000 (graphique 4). Les proportions sont très différentes selon les disciplines : ainsi les femmes sont majoritaires en sciences de la vie (61 %), minoritaires en sciences de l'ingénieur (19 %), en informatique (24 %), en sciences physiques (43 %) et en architecture et construction (35 %) alors

GRAPHIQUE 4 – Part des femmes dans les diplômés de MST (mathématiques, sciences et technologie)



Source : calculs Eurostat à partir des statistiques scolaires des pays

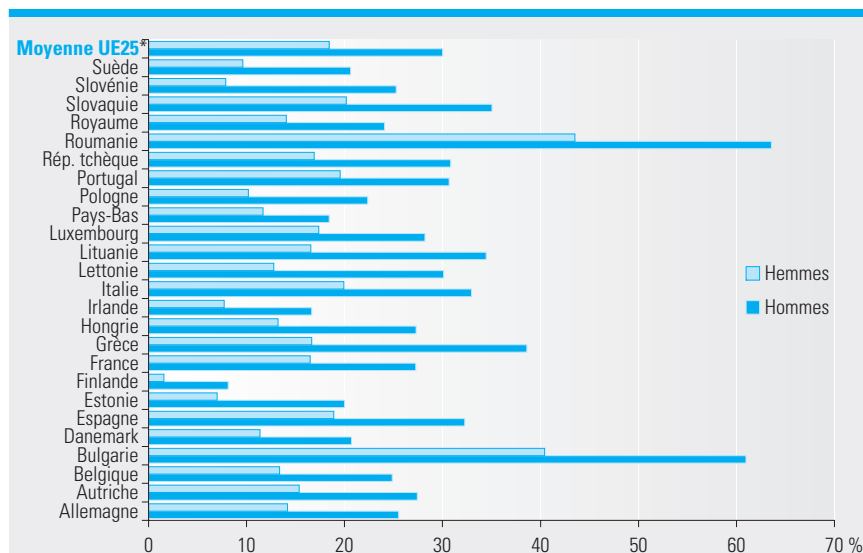
que l'équilibre est atteint en mathématique et statistiques. L'Estonie, la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie et le Portugal sont les pays qui affichent la proportion la plus élevée de femmes, plus de 40 %, alors que les Pays-Bas, l'Autriche, l'Allemagne sont en dessous de 25 %. Pour cet indicateur, la France se situe en dessous de la moyenne européenne avec seulement 28 % de femmes parmi ses diplômés de mathématiques, sciences et technologie, proche de la République tchèque (27 %) et de l'Espagne, de la Finlande et de la Hongrie avec des taux de 30 %.

Des jeunes femmes moins souvent en difficulté en lecture

Tous les citoyens de l'Union européenne doivent maîtriser les compétences de base si l'on veut construire une Europe de la connaissance. Aussi l'Union européenne s'est-elle, en particulier, fixée comme objectif de réduire le pourcentage de jeunes ayant des difficultés de lecture. Cet objectif est suivi par la proportion de jeunes de 15 ans qui présentent de faibles compétences en lecture aux tests de l'enquête PISA (Programme international pour l'évaluation des élèves), c'est-à-dire qui sont en dessous du niveau 2. Ces élèves sont capables de lire au sens technique du terme mais éprouvent des difficultés à utiliser la lecture comme outil d'apprentissage efficace.

En 2006, 24 % des jeunes de 15 ans présentent des faibles compétences de lecture dans les pays de l'Union européenne qui ont participé à l'enquête PISA 2006 et à celle de 2000. Une baisse de 20 % de la proportion de jeunes ne possédant pas les bases de la lecture est espérée entre 2000 et 2010, soit moins de 16 % de jeunes. La Finlande, l'Irlande, l'Estonie, les Pays-Bas, la Suède et le Danemark sont les pays où cette proportion est la plus faible et la cible atteinte. À part les deux pays nouveaux entrants, la Roumanie et la Bulgarie, qui affichent des taux de 50 % de mauvais lecteurs, la Grèce, l'Italie, la Lituanie, la Slovaquie, le Portugal et l'Espagne présentent les taux les plus élevés de jeunes ayant des difficultés de lecture. La France, avec 22 %, comme l'Autriche, se situe dans la moyenne européenne.

GRAPHIQUE 5 – Proportions de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture



* Seuls 25 des pays de l'UE ont participé à PISA en 2006 (il manque Chypre et Malte). La moyenne est calculée par la DGEAC (UE) sur les 18 pays où les données de l'enquête PISA sont comparables entre 2000 et 2006.

Source : enquête PISA 2006

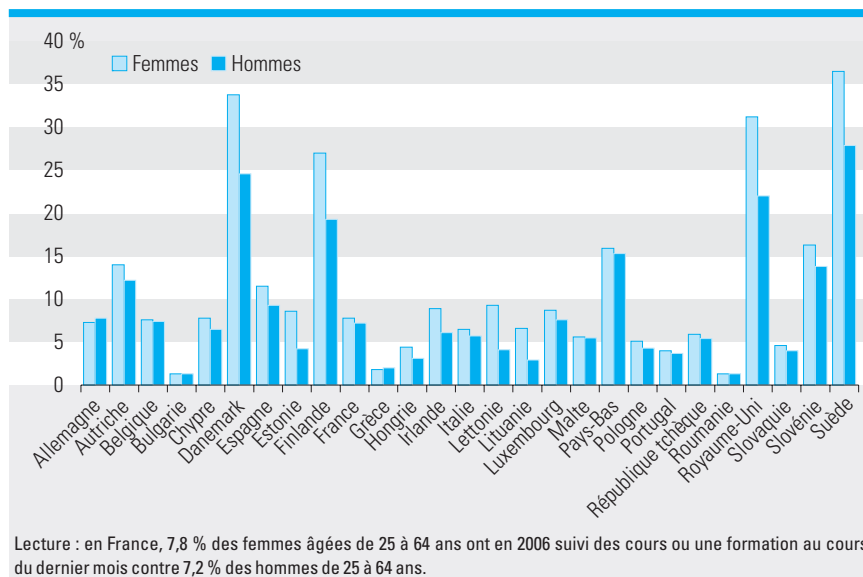
Les filles sont moins souvent en difficulté de lecture que les garçons, 18 % contre 30 %, l'écart est même supérieur à 7 points quel que soit le pays (en France respectivement 16 % et 27 %) (graphique 5). Il est élevé dans les pays comme la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie, la Lituanie, l'Espagne et le Portugal où le taux de faibles lecteurs est fort mais également dans les pays comme l'Estonie, la Slovaquie, la Pologne qui ont atteint ou presque la cible 2010, mais uniquement grâce aux femmes. D'ailleurs, dans le premier groupe de pays cités, mis à part la Bulgarie et la Roumaine, la part de femmes faibles

lectrices est proche de la cible 2010 et ce sont les parts d'hommes faibles lecteurs qui aboutissent à des taux nationaux élevés. Au total, les garçons n'ont atteint l'objectif qu'en Finlande alors que c'est le cas dans seize pays pour les filles.

Des femmes plus souvent en formation

La formation tout au long de la vie est indispensable à une Europe qui veut se donner les moyens d'assurer sa compétitivité mais, également, sa cohésion sociale. Il faut en effet que la population européenne puisse

GRAPHIQUE 6 – Proportions des adultes ayant poursuivi une formation au cours du mois



Lecture : en France, 7,8 % des femmes âgées de 25 à 64 ans ont en 2006 suivi des cours ou une formation au cours du dernier mois contre 7,2 % des hommes de 25 à 64 ans.

Source : Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail 2006

régulièrement augmenter ses compétences. Aussi, un autre objectif est d'augmenter la proportion d'adultes suivant une formation. La participation des adultes à un cours ou à une formation est estimée à partir des poursuites d'études dans les établissements courants d'enseignement (lycées, centres de formation d'apprentis, universités...) ou en dehors de ces établissements (mairies, entreprises...). Cet indicateur porte sur les personnes âgées de 25 à 64 ans et la source est l'enquête communautaire sur les forces de travail. Actuellement la proportion d'adultes qui ont suivi un cours ou une formation au cours du mois est de 9,6 % en Europe et l'objectif est de la porter à 12,5 % d'ici 2010. Les pays du Nord, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Autriche et la Slovaquie présentent les taux plus élevés de participation et ont dépassé l'objectif alors que les autres

pays européens sont encore en dessous de la cible. La situation française est plutôt basse (7,5 %). Dans tous les pays les femmes participent plus souvent à des formations que les hommes (10,4 % des femmes contre 8,8 % des hommes au niveau européen), sauf en Belgique et en Allemagne (*graphique 6*). Les écarts sont faibles, inférieurs à un point, dans une grande partie des pays (treize) mais ce sont des états où la participation à la formation continue est très faible, comme la France avec des parts respectives de 7,8 % de femmes et 7,2 % d'hommes. En revanche, dans des pays comme le Royaume-Uni, le Danemark, la Suède, la Finlande, où le taux de participation est élevé, les écarts entre les femmes et les hommes sont plus forts au profit des femmes.

Fabienne Rosenwald, DEPP

Pour en savoir plus

« *Progress towards the Lisbon objectives in education and training* », *rapports 2007*
http://ec.europa.eu/education/policies/2010/objectives_en.html#measuring

« Moins de disparités hommes/femmes en termes de niveaux d'éducation », *Statistiques en bref n° 130*, Eurostat, 2007.

L'évolution des acquis des élèves de 15 ans en culture mathématique et en compréhension de l'écrit – Premiers résultats de l'évaluation internationale PISA 2006, *Note d'Information 08.08*, MEN-DEPP, janvier 2008.

Repères et références statistiques, MEN-DEPP, édition 2007.

L'état de l'École n° 17, MEN-DEPP, octobre 2007 (voir l'indicateur 15 « Les objectifs européens de Lisbonne » de Pascale Poulet-Coulbando).

www.education.gouv.fr

Définitions

La **généralisation de l'enseignement secondaire** est évaluée par le pourcentage des jeunes âgés de 20 à 24 ans ayant terminé avec succès le second cycle de l'enseignement secondaire (poste 3 de la Classification internationale type de l'éducation). En France, c'est le pourcentage de jeunes de 20-24 ans diplômés au moins d'un CAP, BEP ou baccalauréat. Source : enquête communautaire sur les forces de travail.

Le **développement des diplômés de mathématiques, sciences et technologie** est évalué à partir du nombre de diplômés d'enseignement supérieur délivrés dans les spécialités scientifiques et technologiques. Sources : statistiques scolaires (ces statistiques peuvent être entachées de double comptes).

Les **jeunes sortants précoces** sont âgés de 18 à 24 ans, ont arrêté en premier cycle de l'enseignement secondaire ou en deçà ou, surtout, n'ont pas « réussi » le second cycle, soit parce qu'ils ont abandonné avant sa dernière année, soit parce qu'ils ont échoué au diplôme. En France, ce sont les jeunes de 18 à 24 ans (dénominateur) qui ne poursuivent pas d'études ni de formation et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme supérieur (numérateur). Source : enquête communautaire sur les forces de travail.

La **participation des adultes à un cours ou à une formation** est estimée à partir des poursuites d'études dans les établissements courants

d'enseignement (lycées, centres de formation d'apprentis, universités...), ou en dehors de ces établissements (mairies, entreprises...). Cet indicateur porte sur les personnes âgées de 25 à 64 ans. Source : enquête communautaire sur les forces de travail.

Les **compétences en lecture dans PISA**. La mesure de la performance en lecture se concentre sur la capacité des élèves à utiliser de l'information écrite dans des situations qu'ils rencontrent dans leur vie. Les données proviennent du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) qui est une évaluation internationale standardisée qui a été développée par l'OCDE et réalisée auprès d'élèves âgés de 15 ans. Dans PISA, la performance en lecture est définie comme la compréhension, l'utilisation, et la réflexion sur des textes écrits, de manière à atteindre ses objectifs, à développer ses connaissances et son potentiel et à participer dans la société. Une performance de niveau 1 et en dessous signifie que les élèves n'ont que peu de chance de réussir à lire les textes les plus basiques que PISA propose. De tels élèves rencontrent de sérieuses difficultés à utiliser la lecture comme un outil efficace pour progresser et accroître leurs connaissances et compétences en d'autres domaines. Source : tests de littéracie du Programme international pour l'évaluation des élèves (PISA), soumis à des enfants de 15 ans.